

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 juin 2013

L'Usgeres devient l'UDES, l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire

L'Usgeres (Union de syndicats et groupements d'employeurs représentatifs dans l'économie sociale) devient l'UDES (union des employeurs de l'économie sociale et solidaire) suite à l'adoption d'une évolution de ses statuts, en Assemblée Générale Extraordinaire, le 24 juin dernier.

L'objectif de cette évolution statutaire : créer une union d'employeurs de l'économie sociale et solidaire plus large afin d'accueillir d'autres syndicats d'employeurs de l'ESS et ainsi, de représenter l'ensemble du champ multiprofessionnel de l'économie sociale et solidaire.

La création de l'UDES est le résultat d'un travail de plusieurs mois engagé notamment avec le Synéas (Syndicat des employeurs associatifs de l'action sociale et médico-sociale). D'autres organisations d'employeurs de l'économie sociale et solidaire ont d'ores et déjà été approchées et ont été invitées à rejoindre l'union.

L'union représente :

- 25 groupements et syndicats d'employeurs dans les secteurs associatif, mutualiste et coopératif ;
- 65 000 entreprises employant plus d'1 million de salariés sur le territoire national.

Les principales évolutions statutaires portent sur :

- Des précisions apportées sur les missions et les ambitions de la nouvelle union, en articulation étroite avec l'existant ;
- Le changement de la dénomination de l'union ;
- La création d'un groupe composé des représentants des employeurs à but non lucratif intervenant dans le champ des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;

Contact presse :

Sébastien Darrigrand – 01 43 41 71 72 - www.usgeres.fr

- La modification de la gouvernance de l'union afin de pouvoir accueillir les représentants du Synéas dans un premier temps et plus largement, d'autres syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire ;

Les priorités de l'UDES pour le deuxième semestre 2013 seront notamment :

- De contribuer à la mesure de la représentativité patronale et à la place des employeurs de l'économie sociale et solidaire dans le tour de table, dans le cadre de la mission confiée par le Premier ministre au Directeur général du travail dans la feuille de route de la conférence sociale 2013.
- De contribuer à rassembler les syndicats d'employeurs de l'économie sociale et solidaire autour de la nouvelle union ;
- De poursuivre la négociation d'accords collectifs multi professionnels dans l'économie sociale et solidaire et la signature d'accords notamment, à la rentrée, sur l'insertion et l'emploi des jeunes ;

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe depuis le 24 juin 2013, 25 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 14 branches professionnelles. Avec plus de 65 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Contact presse :

Sébastien Darrigrand – 01 43 41 71 72 - www.usgeres.fr